

2025-2028

Plan d'action en matière de consultation et de participation publiques

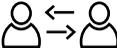
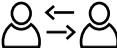
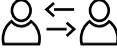
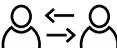
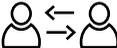


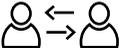
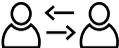
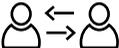
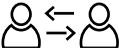


Le plan d'action présente les actions clés qui seront mises en place pour actualiser les principes directeurs de la Politique de consultation et de participation publiques. Les actions proposées seront mises en œuvre en fonction des disponibilités budgétaires.

Un bilan du plan d'action sera réalisé annuellement par la Direction des communications et de la participation publique.

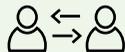
Au terme du présent plan d'action, une mise à jour sera réalisée afin de s'assurer que ses pratiques en matière de participation publique répondent adéquatement aux besoins de la population.

Action	Échéancier	Budget approx.	Principe directeur
Optimiser la présentation des démarches de participation publique sur le site Web de la Ville.	2025	S. O.	
Rendre disponibles la documentation et l'information sur un sujet faisant l'objet d'une démarche de participation publique de la Ville.	En continu	S. O.	
Informar la population sur les moyens dont elle dispose pour transmettre ses opinions à la Ville.	2025	S. O.	 
Développer une stratégie jeunesse ayant comme objectif d'amener les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie municipale.	En continu	Subvention Démarche mauricienne	
Développer une stratégie en vue d'encourager la participation publique des groupes sociaux minoritaires ou marginalisés.	En continu	S. O.	
Répondre au besoin de la population en lui permettant de participer au budget participatif.	2025	100 000 \$/an	
Mettre en place une plateforme de participation publique.	2026	50 000 \$/an	 

Action	Échéancier	Budget approx.	Principe directeur
Instaurer un droit d'initiative permettant à la population de déposer une demande de consultation publique.	2026	15 000 \$/an	
Préciser le processus de dépôt de pétition au conseil municipal.	2025	S. O.	 
Organiser des activités d'échanges citoyens sur différentes thématiques municipales.	2025	25 000 \$/an	 
Soutenir les efforts de communication déployés par les directions responsables de la mise en œuvre des mesures de consultation prévues à la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1)</i>	En continu	1 500 \$/an	 
Mettre en valeur l'apport de la participation publique dans les communications de la Ville.	En continu	S. O.	



Diffuser une information objective et accessible



Favoriser la participation et accueillir la diversité des points de vue



Valoriser l'apport de la participation publique dans les décisions municipales



v3r.net



311